

2020 | Rapport Caractérisé Crédit Agricole Assurances

Actifs (Md€) : 394 Md€

Part des Actifs couverts (%) : non publique

Catégorie : Assurance

Sources: Rapport ESG Climat 2020



Avec la contribution du programme LIFE de la Commission européenne.

La Commission européenne n'est pas responsable pour l'utilisation du contenu qui en est fait.



Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques.....	6
1. Actifs et activités.....	6
1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat.....	6
1.1.1. Classes d'actifs considérées.....	6
1.1.3. Tableau des analyses climat.....	6
1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité.....	6
1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition.....	6
1.3. Part verte taxonomique et part fossile (anticipation réglementaire).....	6
1.3.1. Part taxonomique.....	6
2. Gouvernance des enjeux climatiques.....	7
2.1 Supervision.....	7
2.1.1 Instance responsable de la supervision.....	7
2.2. Préparation et suivi.....	7
2.2.1 Comités internes dédiés au climat.....	7
2.2.2 Dispositif de suivi de la stratégie climat.....	7
2.3. Direction.....	7
2.3.1 Instances de Direction.....	7
2.3.2 Politique de rémunération liée au climat.....	7
2.4. Gestion des risques climatiques.....	7
2.4.2 Processus de gestion des risques.....	7
2.5. Adhésions.....	8
2.5.1 Initiatives climatiques.....	8
3. Stratégie climat.....	8
3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.....	8
3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques.....	8
3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement.....	8
3.2. Politiques d'exclusion liées au climat.....	8
3.2.2 Cadre de mise en oeuvre.....	8
3.2.3 Seuils et suivi.....	8



3.4. Objectifs climatiques fixés.....	9
3.4.1 Tableau des objectifs fixés.....	9
4. Construction d'une résilience à long terme.....	9
4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services.....	9
4.1.1 Identification.....	9
4.2 Prise en compte dans la planification stratégique et financière.....	10
4.2.1 Planification financière.....	10
4.3 Transparence sur la résilience de la stratégie d'investissement de l'organisation.....	10
4.3.2 Intégration des résultats de l'évaluation des risques (Pilier II) et de l'analyse d'alignement (Pilier III).....	10
5. Intégration du climat dans l'investissement.....	10
5.1 Place du climat dans l'ESG.....	10
5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C).....	10
5.1.2 Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C).....	10
5.1.4 Suivi des controverses liées au climat.....	11
5.2 Gestion déléguée.....	11
5.2.1 Cadre du mandat.....	11
5.2.2 Suivi de l'application.....	11
6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat.....	11
6.1 Exercice des droits de vote.....	11
6.1.1 Climat dans la politique de vote.....	11
6.2 Engagement auprès des émetteurs.....	12
6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial.....	12
Pilier II Incidences sur les investissements.....	13
1. Identification.....	13
1.1. Risques & opportunités identifiés.....	13
1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés.....	13
1.2. Risques & Opportunités analysés.....	14
1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	14
2. Explications propre à chaque risque / opportunité analysée.....	14
2.1. Méthodes et indicateurs (1).....	14
2.1.1. Méthode / outil utilisé.....	14
2.3. Résultats (1).....	14
2.3.1. Communication des résultats.....	14
2.3.2. Explication des résultats.....	14
2.3.3. Suivi historique.....	14
3. Impacts financiers et transparence sur les stress tests.....	14
3.1. Impacts financiers estimés.....	14
3.1.1. Tableau des impacts financiers.....	14



3.1.2. Explication des types d'impacts financiers estimés.....	15
3.2. Méthodes de stress test.....	15
3.2.1. Explication du stress test retenu.....	15
3.2.2. Scénario(s) utilisé(s).....	15
3.3. Données de stress test.....	15
3.3.1. Couvertures.....	15
3.3.3. Données estimées.....	15
3.4. Résultats de stress test.....	16
3.4.2. Explication des résultats.....	16
4. Plan d'amélioration continue.....	16
4.1. Limites.....	16
4.1.2. Des méthodes utilisées.....	16
Pilier III Incidences des investissements.....	17
1. Identification.....	17
1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques.....	17
1.1.1. Tableau des expositions étudiées.....	17
1.1.2. Explications.....	17
1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (1).....	17
1.2.1. Méthodes.....	17
1.2.2. Données et cadre.....	17
1.2.3. Résultats et suivi.....	17
1.3. Incidences analysées.....	18
1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	18
2. Emissions de GES induites par les investissements.....	18
2.1. Emissions de GES.....	18
2.1.1. Tableau des émissions de GES induites.....	18
2.1.2. Explication du champ d'application.....	18
2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu.....	18
2.1.4. Explication des méthodologies retenues.....	18
2.2. Explication des données.....	19
2.2.1. Couvertures.....	19
2.2.2. Données estimées.....	19
2.3. Suivi et analyse.....	19
2.3.1. Analyse des émissions de GES.....	19
2.3.1. Communication des résultats.....	19
2.3.2. Suivi.....	19
3. Explications propre à chaque analyse d'alignement.....	20
3.1. Méthodes et indicateurs (1).....	20
3.1.1. Méthode / outil utilisé.....	20



3.2. Données (1).....	20
3.2.1. Couvertures et périmètres.....	20
3.3. Résultats (1).....	20
3.3.2. Explication des résultats.....	20
6. Plan d'amélioration continue	20
6.1. Limites.....	20
6.1.2. Des méthodes utilisées	20
6.2. Pistes d'amélioration	20
6.2.2. Méthodologiques.....	20
Pilier IV Transparence & Communication.....	21
1. Format et efforts de présentation de l'exercice	21
1.1 Consolidation des informations relatives au climat.....	21
1.1.1 Forme du rapport.....	21
1.1.3 Dissociation climat/ESG	21
1.2 Structure de publication des informations	21
1.2.1 Plan type.....	21
1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs.....	21
1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses.....	21
1.4. Visualisation des enjeux et des structures	21
1.4.1. Actifs	21
1.5. Eléments de pédagogie.....	21
1.5.1. Sur les enjeux climatiques.....	21
1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés.....	21
2. Communication sur le climat.....	21
2.1. Stratégie de communication (relative au climat).....	21
2.1.2. Leviers de communication.....	21
2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat.....	22
2.2.1. Relation client.....	22



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

1. Actifs et activités

1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat

1.1.1. Classes d'actifs considérées

Tableau des actifs couverts par l'exercice

Classes, fonds, poches	Montant des encours	Poids sur le total des actifs sous gestion / détenus
Obligations corporates et financières	143	45%
Souverains et assimilés	73	23%
Obligations-Agences et supranationales	45	14%
Immobilier	22	7%
Actions en direct et Fonds	19	6%
Infrastructures	10	3%
Private Equity	6	2%

1.1.3. Tableau des analyses climat

Tableau des analyses climat

Classes, fonds, poches	Risque / Opportunité physique	Risque / Opportunité de transition	Alignement	Estimation d'impact (émetteur)	Estimation d'impact (entité)
Obligations corporates et financières	NC	- Contribution aux émissions carbone du portefeuille par macro-secteur économique - Répartition des investissements dans le macro-secteur de l'énergie par secteur géographique	Alignement 2°C	NC	NC
Actions en direct	NC	- Contribution aux émissions carbone du portefeuille par macro-secteur économique - Répartition des investissements dans le macro-secteur de l'énergie par secteur géographique	Alignement 2°C	NC	NC

1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité

1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition

Tableau des actifs / produits considérés(s) par l'entité comme soutenant la Transition

Classes, fonds, poches	Description	Montant	Poids
Obligations vertes -souveraines	NC	2709 M€	NC
Obligations vertes -Agences supranationales	NC	1764 M€	NC
Obligations vertes- corporates	NC	1134 M€	NC
Obligations vertes- financières	NC	630 M€	NC
Obligations vertes-Immobilier	NC	63 M€	NC
Infrastructures vertes	Investissements dans la transition énergétique (éolien, solaire, cogénération, hydroélectrique)	1700 M€	NC
Immobilier certifié vert	NC	7000 M€	NC
Fonds Ambition climat	MEUR apportés par Crédit Agricole Assurances dans le cadre de l'appel d'offres lancé fin 2019 pour sélectionner les trois sociétés de gestion qui les accompagneront dans leurs objectifs de lutte contre le changement climatique	60 M€	NC
Total		15060 M€	NC

1.3. Part verte taxonomique et part fossile (anticipation réglementaire)

1.3.1. Part taxonomique

CAA teste l'alignement sur les deux premiers piliers de la taxonomie européenne sur 550 titres de son portefeuille actions. 43% du portefeuille étudié et éligible à la taxonomie et 3% parmi ces 43% est aligné à la taxonomie.



Tableau des parts taxonomiques & fossiles (29 LEC)

Classes, Fonds, poches	Part taxonomique	Part fossile (29 LEC)
Echantillon de 550 titres (ptF actions)	1,29%	NC

2. Gouvernance des enjeux climatiques

2.1 Supervision

2.1.1 Instance responsable de la supervision

"La politique ESG-Climat, une des composantes de la politique RSE en cohérence avec celle du groupe Crédit Agricole S.A, est adoptée au plus haut niveau de Gouvernance de Crédit Agricole Assurances : **le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif.**" (Rapport ESG-Climat p7)

2.2. Préparation et suivi

2.2.1 Comités internes dédiés au climat

L'entité indique avoir mis en place un comité ESG-Climat sans plus de détails sur la composition.

2.2.2 Dispositif de suivi de la stratégie climat

L'entité indique que "Le comité ESG-Climat de Crédit Agricole Assurances réalise un suivi régulier de la mise en œuvre de sa Politique ESG-Climat." (ibid, p7) sans préciser les modalités.

2.3. Direction

2.3.1 Instances de Direction

"La Direction des Investissements du groupe Crédit Agricole Assurances travaille pour la majorité des compagnies d'assurance du groupe. Elle définit, avec les compagnies, leur stratégie d'investissement qui intègre la prise en compte des enjeux ESG-Climat. Elle a ensuite la responsabilité de les mettre en œuvre dans les fonds euros. Dans le cadre de cette mise en œuvre, elle gère, pour le compte des compagnies d'assurances, les relations avec tous les prestataires de services financiers (sociétés de gestion d'actifs, banques de financement et d'investissement...)." (ibid, p8)

De plus, "la Direction des Investissements a développé des actions de sensibilisation aux enjeux ESG et Climat à tous les niveaux de Gouvernance et auprès des Directions métiers." (ibid, p8)

2.3.2 Politique de rémunération liée au climat

Un dispositif interne au Groupe a été mis en place, dénommé « FReD » "permettant de piloter les enjeux extra-financiers de chaque entité et de mobiliser tous les collaborateurs en déterminant une partie de la rémunération variable des cadres dirigeants et celle des salariés." (ibid, p7)

2.4. Gestion des risques climatiques

2.4.2 Processus de gestion des risques

L'entité indique avoir mis en place un dispositif de surveillance et de maîtrise de son exposition aux risques physiques du changement climatique sur son bilan :

- Identification et évaluation des risques physiques

"La quantification de ces risques repose notamment sur des simulations de scénarios généraux d'événements climatiques en utilisant à la fois la Formule Standard de la norme Solvabilité 2 correspondant à une période de retour de 200 ans (paramètres définis par l'EIOPA) et une modélisation interne reposant sur des modèles du marché, permettant de disposer d'une courbe de distribution du risque en fonction des périodes de retour.

Parmi les indicateurs calculés, on note le « coût as if » des événements climatiques passés sur les expositions du portefeuille de contrats en vigueur." (ibid, p31)



- Mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques physiques

Programmes de réassurance, Revue permanente de la modélisation tarifaire et des estimations de risque physique.

- Suivi et pilotage de l'exposition aux évènements climatiques

Suivi de l'évolution annuelle des sommes assurées par type de contrat d'assurance et par zone géographique et du risque modélisé associé à ces sommes assurées

2.5. Adhésions

2.5.1 Initiatives climatiques

Crédit Agricole Assurance participe aux initiatives suivantes :

- PRI
- Global Compact
- CDP

3. Stratégie climat

3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques

"La stratégie ESG-Climat de Crédit Agricole Assurances s'intègre dans celle du Groupe Crédit Agricole" (Rapport ESG-Climat, p7) et s'applique pour "l'ensemble des classes d'actifs en portefeuille" (ibid, p9).

3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement

L'entité s'engage à sortir du charbon thermique à horizon 2030 sur l'ensemble de ses actifs.

3.2. Politiques d'exclusion liées au climat

3.2.2 Cadre de mise en oeuvre

"Crédit Agricole Assurances définit, dans le cadre des Politiques du groupe Crédit Agricole et avec le soutien de l'expertise d'Amundi, la stratégie et les thèmes d'exclusions qui s'appliquent à ses portefeuilles. Le Crédit Agricole s'est engagé à exclure le charbon thermique de ses portefeuilles d'ici 2030 pour l'Union Européenne et l'OCDE, et d'ici 2040 pour le reste du monde." (ibid, p11-12)

3.2.3 Seuils et suivi

Entreprises du charbon

1/ Suivi

"Le Groupe s'est doté d'un nouvel outil sous la forme d'une note de transition énergétique permettant de déterminer si une entreprise est engagée dans une dynamique de transition climatique. Avec la mise en place de la note de transition, le Crédit Agricole demande aux entreprises de lui communiquer un plan détaillé de fermeture de leurs actifs industriels d'extraction et de production de charbon thermique dans le calendrier 2030/2040/2050 selon la localisation de leurs actifs. Ce plan de fermeture sera un paramètre majeur de la note" de transition.(ibid, p12)

2/ Seuils

"En 2020, CA Assurances a durci ses critères et se désengage des émetteurs : réalisant plus de 25 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon ou produisant 100 millions de tonnes et plus de charbon par an ; produisant de l'électricité dès lors que les revenus provenant d'électricité produite à partir de charbon représentent plus de 50 % des revenus issus de cette activité ; dont le chiffre d'affaire provenant directement (extraction) ou indirectement (production d'électricité) du charbon représente entre 25 % et 50 % du chiffre d'affaires total ; développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport)." (ibid, p12)

3/ Historique



"Depuis 2016, Crédit Agricole Assurances s'est désengagé des émetteurs tirant des revenus de l'extraction de charbon sous conditions de seuils (plus de 50 % de leur chiffre d'affaires en 2016 ; en 2017, plus de 30 % de leur chiffre d'affaires ou produisant 100 millions de tonnes et plus de charbon par an ; en 2018, le seuil a été à nouveau abaissé à 25 %. Depuis 2019, la politique charbon est étendue aux sociétés actives dans la production d'électricité. Depuis plusieurs années, CA Assurances réduit de manière progressive ses expositions aux entreprises du secteur du charbon notamment à partir de la liste des développeurs de charbon commune à toutes les entités du Groupe Crédit Agricole. Cette liste commune s'appuie sur les données de Trucost et d'Urgewald et est régulièrement actualisée. De plus, CA Assurances a procédé à l'exclusion totale (y compris cession des stocks éventuels) des émetteurs de la liste Groupe des développeurs. Ces exclusions s'appliquent à l'ensemble du périmètre en terme de : Compagnies (toutes les compagnies CA Assurances), Supports (tous mandats, fonds dédiés, poches spécifiques), Instruments, Opérations (détention en direct, prêts de titres, collatéral, ...)

En ligne avec les nouvelles exclusions Groupe sur les développeurs charbon, les positions résiduelles sur une dizaine d'émetteurs ont été soldées au sein des portefeuilles des fonds dédiés (près d'1 M EUR). En complément, CA Assurances exclut à l'achat plusieurs émetteurs même s'ils ne sont pas considérés comme des développeurs de charbon dans la liste du Groupe Crédit agricole." (ibid, p13)

3.4. Objectifs climatiques fixés

3.4.1 Tableau des objectifs fixés

Tableau des objectifs fixés

Dimension	Cible & unité	Délai	Couverture d'application	Cadre scientifique	Ecart / atteintes
Sortie du charbon thermique	0%	2030	Tous les actifs	Accords de Paris	NC

4. Construction d'une résilience à long terme

4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services

4.1.1 Identification

Risques physiques

"En tant qu'assureur, les risques physiques sont liés à l'activité d'assurances dommages. Au sein du groupe Crédit Agricole Assurances, la principale compagnie d'assurances de dommages, Pacifica est exposée, par son statut d'assureur, à des risques physiques liés aux conditions climatiques(42). Ces risques peuvent concerner le bâti, les véhicules ou les récoltes. En second lieu, en tant qu'investisseur, le principal risque est géographique avec la localisation des investissements. Les zones géographiques peuvent exposer à des événements météorologiques dont l'occurrence, la pérennité et la sévérité pourraient s'accroître avec le changement climatique." (ibid, p30)

"ÉMETTEURS PUBLICS

Crédit Agricole Assurances est principalement exposé aux Souverains & Assimilés des marchés développés (Cf. Emetteurs publics et assimilés) où le risque physique de changement climatique est moins susceptible d'avoir des impacts significatifs sur la dette souveraine.

ÉMETTEURS CORPORATES

Les investissements du groupe Crédit Agricole Assurances sont principalement concentrés en Europe et particulièrement en France, zones peu exposées aux catastrophes naturelles et donc jugées globalement comme les moins vulnérables au niveau mondial au changement climatique. L'analyse des risques dits « physiques » couvre une partie de notre portefeuille d'actifs : l'immobilier (les commerces et les bureaux) et les infrastructures énergétiques principalement localisées en France.

IMMOBILIER

Sur notre patrimoine immobilier de bureaux, notamment détenu en direct, principalement parisien (96 %), trois types de risques naturels sont identifiés : le risque inondation, les risques liés au sous-sol « anciennes carrières » et « Gypse antéludien ». De plus, Paris est situé en zone 1 (risque très faible du zonage réglementaire) pour la prise en compte de la sismicité. Concernant notre patrimoine immobilier situé dans



la commune de Lyon (4 %), sont identifiés dans le plan de prévention des risques, le risque naturel tel que les inondations par le Rhône et la Saône, le risque lié aux sols argileux (faible) et le risque technologique. Lyon est situé en zone 2 faible pour la prise en compte de la sismicité.

INFRASTRUCTURES

Sur nos actifs d'infrastructures, la plupart des équipements notamment éoliens sont conçus pour une durée de vie moyenne de quarante ans. Les principaux risques pour l'éolien offshore concernent l'environnement marin et une usure plus rapide en raison de cet environnement sujet aux intempéries (vents violents, structure du sol pouvant conduire à un effondrement...). L'analyse des risques potentiels permet d'éviter des implantations dans des zones « à risque ». (ibid, p31)

L'entité rentre en détail sur les risques physiques liés à ses implantations de parcs éoliens sur le territoire français à la page 32 du Rapport ESG-Climat.

Risques de transition

"Les risques de transition sont des risques résultant des effets d'une mise en place d'un modèle économique bas-carbone. Il s'agit, en l'occurrence, de risques liés à l'évolution adverse des prix des matières premières sur les secteurs producteurs et les pays exportateurs, à l'évolution des marchés de l'énergie, au renforcement ou au respect des normes environnementales, des risques technologiques, des risques de réputation liés au financement de certaines activités." (ibid, p32)

4.2 Prise en compte dans la planification stratégique et financière

4.2.1 Planification financière

L'entité indique que "L'évolution du risque physique est en effet intégrée à la tarification au fil du temps, en fonction des secteurs d'activité et zone géographique." (ibid, p31)

4.3 Transparence sur la résilience de la stratégie d'investissement de l'organisation

4.3.2 Intégration des résultats de l'évaluation des risques (Pilier II) et de l'analyse d'alignement (Pilier III)

"Avant d'intégrer une entreprise en portefeuille, une revue des risques ESG est réalisée en même temps que l'analyse financière. Dans le cas présent, cela permet d'anticiper les risques de dépréciation et/ou les impacts environnementaux de nos actifs. Les impacts physiques, économiques, voire juridiques sur les actifs détenus directement ou indirectement dans les portefeuilles de placements sont évalués. Si un risque ESG-Climat nous apparaît trop important, nous n'investissons pas." (ibid, p30)

5. Intégration du climat dans l'investissement

5.1 Place du climat dans l'ESG

5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C)

Périmètre de l'analyse extra-financière

"Aujourd'hui, l'analyse ESG couvre près de 47 % des actifs en représentation des fonds propres et des fonds euros, en s'appuyant sur les méthodes de notation extra-financière développées au sein du groupe. Les notes ESG des Souverains et autres émetteurs publics et assimilés sont en cours d'implémentation pour porter la couverture des critères ESG sur notre portefeuille d'actifs à plus de 75 % du portefeuille global en 2021." (ibid, p10)

Intégration de critères climat dans l'analyse extra-financière

L'entité utilise les notes ESG de Vigeo Eiris mais ne précise pas l'utilisation spécifique de critères climat.

5.1.2 Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C)

Actifs en représentation des fonds euros et fonds propres (321Mds EUR)

1/Filtre exclusion (321Mds EUR)



"Tout d'abord, la totalité des actifs de Crédit Agricole Assurances passe par le filtre de la liste d'exclusions pour pratiques inacceptables du groupe Crédit Agricole. Les sociétés de gestion hors groupe Amundi appliquent une liste d'exclusions propre sur leurs fonds collectifs principalement en actions cotées, en obligations, en immobilier et en infrastructures. Tous les autres actifs gérés par des entités du groupe Crédit Agricole sont soumis à la liste d'exclusion du groupe." (ibid, p9) **Le climat est spécifiquement pris en compte par les critères d'exclusion liés au charbon thermique** (Voir partie 3.2.3)

2/ Filtre supplémentaire (152Mds EUR)

- Filtre ESG CAA pour les entreprises cotées (principalement la gestion obligataire, 137MdsEUR). "Crédit Agricole Assurances choisit d'exclure les émetteurs présentant la moins bonne performance ESG sur leur secteur ou présentant un fort risque de réputation voire de controverses. Les émetteurs sont notés selon une méthodologie Best- In-Class, élaborée en interne par Amundi et prenant en compte les notes des agences extra-financières. La note ESG moyenne du portefeuille doit être égale ou supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement ou de l'indice de référence." (ibid, P13). **Le filtre ESG prend en compte le climat à travers le processus de notation.** "Après une phase d'observation avec suivi des performances extra-financières des sociétés en portefeuille, l'application du filtre « ESG CAA » sera systématisé pour les actions cotées en 2021." (ibid, p15).

- Filtre Immobilier certifié (6,8Mds EUR)

Actifs en représentation des contrats en unités de compte

"Dans les Unités de compte, les fonds collectifs du groupe Crédit Agricole SA, Amundi et ses filiales se voient appliquer les exclusions du groupe Crédit Agricole (cela représente près de 93 % des encours totaux en unités de compte notamment pour Predica). Les fonds collectifs des autres sociétés de gestion (environ 7 % des encours totaux en unités de compte) sont soumis aux règles d'exclusion propres à la société qui les gère." (ibid, p10)

5.1.4 Suivi des controverses liées au climat

"Une controverse peut apparaître pour une entreprise que nous détenons en portefeuille. Nous identifions la source, la véracité de l'information et la réponse de l'entreprise. Si la réponse ne nous semble pas adaptée, un désinvestissement peut avoir lieu." (ibid, p30)

5.2 Gestion déléguée

5.2.1 Cadre du mandat

L'entité indique être partenaire avec Amundi qui gère la majorité des actifs du groupe Crédit Agricole Assurances, sous forme de mandats de gestion.

5.2.2 Suivi de l'application

L'entité précise veiller "à la cohérence des approches retenues entre les actifs gérés par le groupe Amundi et ses actifs gérés elle-même." De fait, l'intégration des critères ESG retenue par Crédit Agricole Assurances est la même que pour ses mandats de gestion (voir 5.1.2)

6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat

6.1 Exercice des droits de vote

6.1.1 Climat dans la politique de vote

La politique de vote et d'engagement d'Amundi est partagée en amont avec la Direction des Investissements de Crédit Agricole Assurances. Elle intègre la contribution à la transition énergétique dans ses piliers.



6.2 Engagement auprès des émetteurs

6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial

L'entité précise intégrer le climat dans ses démarches d'engagement actionnarial à travers l'un de ses piliers "contribution à la transition énergétique". En revanche, aucune information plus précise n'est apportée.



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

1. Identification

1.1. Risques & opportunités identifiés

1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés

Tableau d'identification des risques/opportunités

<i>Risque / Opportunité identifié</i>	<i>Description et caractérisation</i>	<i>Périmètre associé</i>	<i>Description des canaux de transmission</i>	<i>Horizon de matérialisation</i>	<i>Indicateur</i>
Risques physiques	L'augmentation du coût du risque lié à l'augmentation des risques climatiques.	Emetteurs publics, corporates, immobilier, infrastructures	Valorisation des produits d'assurance dommages	NC	Outil interne de modélisation du risque physique
Risques de transition	Risques résultant des effets d'une mise en place d'un modèle économique bas-carbone. [...] Liés à l'évolution adverse des prix des matières premières sur les secteurs producteurs et les pays exportateurs, à l'évolution des marchés de l'énergie, au renforcement ou au respect des normes environnementales, des risques technologiques, des risques de réputation liés au financement de certaines activités.	NC	NC	NC	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution aux émissions carbone du portefeuille par macro-secteur économique - Répartition des investissements dans le macro-secteur de l'énergie par secteur géographique - % de charbon dans le mix énergétique
Opportunité des enjeux d'efficacité énergétique	Le secteur immobilier en Europe représente environ 40 % de la consommation totale d'énergie et 25 % des émissions totales de GES, Crédit Agricole Assurances mise sur l'efficacité énergétique de ses investissements.	Portefeuille immobilier	NC	NC	NC
Opportunité des énergies renouvelables	En rééquilibrant le mix énergétique, le développement des énergies favorise la baisse sur les prix de gros de l'électricité. De ce fait, la poursuite de ce développement nécessite de faciliter leur stockage et pourrait déclencher le prochain changement structurel dans l'industrie.	NC	NC	NC	NC



1.2. Risques & Opportunités analysés

1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (risques)

<i>Dimension analysée</i>	<i>KPI et unité</i>	<i>Type d'indicateur (historique ou prospectif)</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Scénario / cadre de Comparaison</i>	<i>Horizon</i>	<i>Résultats</i>	<i>Couverture</i>	<i>Cibles et écarts / atteintes</i>
Risque physique	Score de risque physique (sur 15)	prospectif	Groupe Crédit Agricole	NC	NC	2.35/15	NC	NC
Risque de transition	Contribution aux émissions carbone du portefeuille par macro-secteur économique	historique	Groupe Crédit Agricole	NC	NC	voir Rapport ESG-Climat p33	NC	NC
Risque de transition	Répartition des investissements dans le macro-secteur de l'énergie par secteur géographique	historique	Groupe Crédit Agricole	NC	NC	voir Rapport ESG-Climat p33	NC	NC

2. Explications propre à chaque risque / opportunité analysé.e

2.1. Méthodes et indicateurs (1)

2.1.1. Méthode / outil utilisé

Score de risque physique:

Méthode qui combine des critères sectoriels et géographiques. Approche encore expérimentale.

2.3. Résultats (1)

2.3.1. Communication des résultats

L'entité publie un schéma (Rapport ESG-Climat p24)

2.3.2. Explication des résultats

"Son application conclut à un indice moyen de risque physique de 2,35 du portefeuille de Crédit Agricole Assurances. Ce niveau est relativement faible et se situe dans la moyenne du secteur Assurances en France." (ibid, p24)

2.3.3. Suivi historique

Oui, tableau du rapport ESG-Climat p39

3. Impacts financiers et transparence sur les stress tests

3.1. Impacts financiers estimés

3.1.1. Tableau des impacts financiers

Tableau des impacts financiers

<i>Analyse</i>	<i>Type d'impact</i>	<i>Horizon</i>	<i>Résultats quantifiés</i>	<i>Couverture</i>
Méthodologie P9XCA d'analyse de scénario	Sensibilité aux risques climatiques (via le prix du carbone) de la valeur ajoutée des émetteurs détenus en portefeuille	2030	Prix carbone 10EUR/t --> 1% Prix carbone de 150EUR/t --> 3%	NC
Exercice pilote de l'ACPR	NC	2050	NC	87 % de l'activité Santé-Vie et 85 % de l'activité Non-Vie



3.1.2. Explication des types d'impacts financiers estimés

Impact de l'évolution du prix du carbone sur la valeur ajoutée des entreprises en portefeuille

3.2. Méthodes de stress test

3.2.1. Explication du stress test retenu

Méthodologie P9XCA

"Approche macroéconomique qui repose sur la méthodologie P9XCA, qui permet d'apprécier la sensibilité aux risques climatiques (via le prix du carbone) de la valeur ajoutée des émetteurs que nous détenons en portefeuille et donc potentiellement sur les valorisations de nos investissements." (ibid, p25)

Exercice pilote de résistance aux risques climatiques de l'ACPR

Cet exercice "vise à tester la résilience des établissements au risque climatique à horizon 2050." (ibid, p34)

3.2.2. Scénario(s) utilisé(s)

Méthodologie P9XCA

"Quatre scénarios climat ont été définis en fonction de l'ambition des mesures prises dans un pays :

- « Business as usual » : +5°C;
- « Transition progressive » : + 3°C;
- « Rupture à moyen terme » : trajectoire 2 à 3°C ;
- « Transition accélérée » : scénario 2°C."

La trajectoire du prix du carbone doit être déterminée à l'avance et sur du long terme pour orienter les investissements.

Un prix du carbone est associé à chacun de ces scénarios et oscille entre 10 EUR/t et 300 EUR/t à horizon 2030.(ibid, p25)

Exercice pilote de résistance aux risques climatiques de l'ACPR

1 scénario de risque physique

"Basé sur les travaux du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) et notamment du scénario RCP 8.5, traduisant une inefficacité des mesures prises pour contenir le changement climatique via une augmentation de la fréquence/intensité des catastrophes naturelles et une dégradation de l'environnement affectant la santé des habitants d'une région (dommages aux biens et santé-prévoyance)." (ibid, p34)

3 scénarios de transition vers une économie bas carbone en 2050

"Scénarios ordonnée, accélérée et retardée : Basés sur les travaux du Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du secteur financier (NGFS - Network for Greening Financial System), différenciés par le calendrier et l'ampleur des mesures publiques prises pour atteindre les objectifs fixés par les accords de Paris avec des impacts principalement financiers via la baisse de la valeur de marché de certains secteurs (pétrolier par exemple)." (ibid, p34)

3.3. Données de stress test

3.3.1. Couvertures

Exercice pilote de résistance aux risques climatiques de l'ACPR

"Les portefeuilles sur lesquels les simulations sont conduites représentent **87 % de l'activité Santé-Vie et 85 % de l'activité Non-Vie** du Groupe Crédit Agricole Assurances." (ibid, p34)

3.3.3. Données estimées

Méthodologie P9XCA

Evolution du prix du carbone



3.4. Résultats de stress test

3.4.2. Explication des résultats

Méthodologie P9XCA

"Pour un prix carbone de 10 EUR/t, l'impact pondéré n'est pas significatif de la rentabilité des entreprises sur la base des encours en portefeuille et de 1 % de la valeur ajoutée des entreprises sur les encours hors services et divers (y compris Administration publique) ; Pour un prix carbone de 150 EUR/t, l'impact pondéré est de 3 % de la valeur ajoutée des entreprises sur la base des encours en portefeuille et de 11 % hors services et divers (y compris Administration publique)" (ibid, p25)

Exercice pilote de résistance aux risques climatiques de l'ACPR

"Cet exercice a permis de mettre en place des outils de mesure du changement climatique et de travailler sur la méthodologie applicable à ce type d'exercices prospectifs à horizon long terme demandés par le superviseur et de rendre compte des difficultés pratiques de mise en oeuvre. Les résultats des simulations ont montré des impacts qui restent relativement mesurés aussi bien à l'actif qu'au passif en raison notamment de l'exposition réduite sur les secteurs les plus carbonés du périmètre Epargne de Crédit Agricole Assurances et avec une dérive du ratio de sinistralité (« sinistres/ primes ») maîtrisée sur les périmètre Non-Vie et Prévoyance." (ibid, p34)

4. Plan d'amélioration continue

4.1. Limites

4.1.2. Des méthodes utilisées

"Les premiers résultats de ces tests de sensibilité de l'enjeu carbone par macro secteur et pays sont approximatifs et en cours d'analyse" (ibid, p25)



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

1. Identification

1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques

1.1.1. Tableau des expositions étudiées

Tableau des expositions aux activités et énergies à enjeux

Dimension	Scénario / Cadre de comparaison	Fournisseur	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes	Utilisation / intégration
Comparaison du mix énergétique	Greenpeace E2030 GIEC 2050 AIE NZE2050 Mix énergétique mondial 2019 Greenpeace E2045	NC	CAA: 66% Fossiles 14% nucléaire 20% EnR	NC	NC	NC

1.1.2. Explications

L'entité précise que "ce type de données peut être analysé avec des scénarios énergie-climat, utilisés dans le cadre d'explorations académiques, pour évaluer sa politique d'atténuation du changement climatique et ainsi étayer une stratégie cohérente." (ibid, p23)

De plus, "En préparation de l'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne, Crédit Agricole Assurances a entrepris la démarche d'indiquer comment et dans quelle mesure ses produits financiers proviennent d'entreprises alignées" (ibid, p25)

1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (1)

1.2.1. Méthodes

Analyse comparative du mix énergétique 2020 de Crédit Agricole Assurances

Analyse comparative du mix énergétique 2020 de Crédit Agricole Assurances avec le mix énergétique mondial 2019 et ceux préconisés notamment par Greenpeace (scénarios 2030 et 2045), le Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) et l'Agence Internationale de l'Energie (AIE)

1.2.2. Données et cadre

Mix énergétique mondial 2019 et ceux préconisés notamment par Greenpeace (scénarios 2030 et 2045), le Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) et l'Agence Internationale de l'Energie (AIE)

1.2.3. Résultats et suivi

"Cette méthode du « mix énergétique » permet de constater que les énergies fossiles sont en diminution entre 2019 et 2020 dans les portefeuilles de CAA et nettement inférieures au mix énergétique mondial mesuré sur 2019. La part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de CAA progresse entre 2019 et 2020." (ibid, p24)



1.3. Incidences analysées

1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (incidences)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Alignement 2°C	Température du portefeuille en °C	NC	Amundi	NC	NC	2.8°C	105Mds (périmètre credit-actions des mandats)	NC

2. Emissions de GES induites par les investissements

2.1. Emissions de GES

2.1.1. Tableau des émissions de GES induites

Tableau des émissions de GES induites

Classe d'actifs / portefeuille ou Fonds	Couverture des données	Périmètre d'émissions (opérationnel)	Fournisseur	Résultats	Cibles et écarts / atteintes
Portefeuille global (méthode CACIB)	100% du portefeuille global (318Mds EUR)	Scope 1+2+3	Credit Agricole Assurances	82 teqCO2/M€ investi	NC
Portefeuille corporates géré par Amundi (méthode Amundi)	40% du portefeuille global (125Mds EUR)	Scope 1+2+3 (fournisseurs clés)	Trucost	116 teqCO2/M€ investi	NC
Souverains et assimilés	25% du portefeuille global (75Mds EUR)	NC	Trucost	348teqCO2/M€ investi	NC

2.1.2. Explication du champ d'application

- Approche topdown de CACIB

"Les calculs ont été réalisés sur l'ensemble du portefeuille consolidé et en transparence aussi bien sur les émetteurs privés, que sur les émetteurs publics et assimilés." (ibid, p26)

2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu

- Approche topdown de CACIB

"Les données nécessaires sont issues de l'UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change) et correspondent aux émissions mondiales totales (les scopes 1+2+3 agrégés) concernant les émissions de gaz à effet de serre, valeur ajoutée, ratio (dettes/ equities) et les facteurs émission par secteur et par pays." (ibid, p26)

- Approche bottom-up d'Amundi

Les scopes 1, 2 et 3 (fournisseurs clés) ont été retenus. "Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur laquelle elle peut directement influencer." (ibid, p46)

2.1.4. Explication des méthodologies retenues

"L'empreinte carbone est un indicateur de suivi de la performance de la politique climat, qui sera utile pour vérifier ex-post les engagements pris par les émetteurs." (ibid, p26)

Deux méthodologies:

- L'approche topdown de CACIB: "La méthodologie P9XCA développée à l'initiative du CA CIB par la Chaire Développement Durable de Paris Dauphine a

pour objectif de fournir une cartographie des émissions des secteurs économiques et de le rapporter aux financements (capitaux propres et dettes) de ces secteurs. La méthodologie ne tient compte que du financement de l'économie réellement émettrice de GES. Elle alloue l'ensemble des émissions de GES aux activités de production (secteurs économiques), c'est-à-dire des entreprises, et



de manière marginale aux Etats et en cascade à leurs financements. Cette méthodologie permet de disposer d'un ordre de grandeur des émissions financées qui sont les émissions de gaz à effet de serre induites par la détention d'un actif financier. L'activité de financement/ investissement rend possible l'activité

du secteur financé et donc ses émissions." (ibid, p26)

- L'approche bottom-up d'Amundi: "Les calculs, réalisés par Amundi, privilégient un calcul d'émissions de GES au niveau des émetteurs et s'appuient sur les données d'empreintes carbone fournies par Trucost" (ibid, p27). La méthode d'Amundi permet également d'estimer l'empreinte carbone des Souverains et Assimilés par la pondération des émissions de CO2 par le PIB.

2.2. Explication des données

2.2.1. Couvertures

- Approche topdown de CACIB

100% du portefeuille global (318Mds EUR) est couvert

- Approche bottom-up d'Amundi

"L'empreinte carbone couvre le portefeuille actions cotées et instruments de taux des émetteurs privés et publics (en tout, 40% du portefeuille global)" (ibid, p28)

2.2.2. Données estimées

Approche bottom-up d'Amundi

Utilisation de modèles d'estimations de Trucost pour les données manquantes.

2.3. Suivi et analyse

2.3.1. Analyse des émissions de GES

- Approche topdown de CACIB

"Pour un encours de 318 Mds EUR(38), l'intensité carbone des portefeuilles de CAA est de 82 T EqCO2 par million d'euros et est inférieure de plus de 62 % à l'intensité carbone du CAC 40 et de plus de 55 % à celle de l'Eurostoxx 50. Une révision des facteurs d'émissions et des ajustements méthodologiques en 2018 a entraîné une forte baisse de l'intensité carbone moyenne de Crédit Agricole Assurances." (ibid, p26)

- Approche bottom-up de Amundi

"Sur l'année 2020, l'estimation des émissions de gaz à effet de serre de ces entreprises est de 116 tonnes EqCO2 en moyenne

pour chaque million d'euros investi, soit une diminution de plus de 9 % entre 2019 et 2020. L'amélioration de l'empreinte carbone des entreprises s'explique en très grande partie par la sélection de nos investissements

dans les secteurs les plus contributeurs tels que l'énergie et les efforts des émetteurs dans leurs objectifs de réduction. Les dix principaux émetteurs de gaz à effet de serre (3 % du portefeuille total) représentent plus de 45 % des émissions

financées par le portefeuille soit 54 tonnes EqCO2 par million d'euros investi (-4 tonnes EqCO2 par rapport à 2019)" (ibid, p28)

2.3.1. Communication des résultats

L'entité communique sur ses émissions de GES dans son rapport ESG annuel (p26-30)

2.3.2. Suivi

Suivi historique depuis 2017 pour la méthode de CACIB et depuis 2016 pour celle d'Amundi



3. Explications propre à chaque analyse d'alignement

3.1. Méthodes et indicateurs (1)

3.1.1. Méthode / outil utilisé

Alignement 2°C des portefeuilles

Méthodologie développée par Amundi

3.2. Données (1)

3.2.1. Couvertures et périmètres

Perimetre crédit et actions (105MdsEUR) géré sous mandat

3.3. Résultats (1)

3.3.2. Explication des résultats

"La température agrégée (moyenne pondérée des émetteurs en portefeuille) est de 2,8°C. Elle signifie cependant que sans évolution des pratiques, la composition de cette partie du portefeuille n'est pas encore en phase avec les objectifs de la COP 21." (ibid, p25)

6. Plan d'amélioration continue

6.1. Limites

6.1.2. Des méthodes utilisées

Méthode d'empreinte carbone de CACIB: "cette méthodologie n'est pas un outil de pilotage dans les décisions d'investissement et ne permet pas de fixer des objectifs de réduction des émissions car elle ne reflète pas l'impact sur les émissions de GES des choix d'investissement au sein d'un même secteur.

En l'occurrence, le secteur « énergie » ne distingue pas les énergies fortement carbonées des énergies faiblement carbonées" (ibid, p26)

Methodologie empreinte carbone Amundi

La méthode bottom-up retenue ici conduit à des doubles comptages. Donc, même si Crédit Agricole Assurances disposait d'un pourcentage élevé de ses actifs bénéficiant d'un bilan carbone, le chiffre final en millions de tonnes EqCO₂ émis par ses portefeuilles serait un multiple de la réalité (cumul des énergies renouvelables comme celles du non renouvelables). Il en résulte que l'exposition au secteur énergie ne capte que le mix énergétique de chaque pays ou zone géographique considérée. L'empreinte dépend de la valorisation des actifs financiers qui figure au dénominateur. Ainsi, toute baisse de la valeur de marché des obligations et des actions conduit mécaniquement à une hausse des empreintes carbone calculées, alors même que des efforts de réduction des émissions de CO₂ ont pu être réalisés (efforts reflétés dans le numérateur)." (ibid, p27)

6.2. Pistes d'amélioration

6.2.2. Méthodologiques

Les méthodes P9XCA et d'analyse d'alignement sont encore au stade expérimental.



Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

1. Format et efforts de présentation de l'exercice

1.1 Consolidation des informations relatives au climat

1.1.1 Forme du rapport

Rapport ESG-Climat 2020

1.1.3 Dissociation climat/ESG

Oui le rapport permet assez facilement la distinction

1.2 Structure de publication des informations

1.2.1 Plan type

Plan suivant la structure de la TCFD

1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs

1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses

Oui, rapport ESG-Climat page 39

1.4. Visualisation des enjeux et des structures

1.4.1. Actifs

Oui, p13

1.5. Éléments de pédagogie

1.5.1. Sur les enjeux climatiques

Le rapport est globalement bien fourni en informations sur les enjeux climatiques.

1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés

Les limites et méthodologies des outils sont décrites dans le rapport. En revanche, le périmètre d'analyse est parfois flou.

2. Communication sur le climat

2.1. Stratégie de communication (relative au climat)

2.1.2. Leviers de communication

"En complément du reporting extra-financier, le groupe Crédit Agricole Assurances communique auprès de ses assurés quant à sa politique ESG-Climat par le biais d'articles dédiés sur son site internet. L'information sur l'intégration des critères extra-financiers dans les processus d'investissements est également véhiculée dans le Code de Conduite et la politique RSE du groupe Crédit Agricole Assurances, disponibles sur le site de l'entreprise. En effet, le Code de conduite de Crédit Agricole Assurances, s'appliquant à toutes les entités du Groupe y compris à l'international et mis à disposition des parties prenantes, a pour objectif



d'étayer les modalités de prise en compte des problématiques de développement durable." (Rapport ESG Climat, p6)

2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat

2.2.1. Relation client

"La communication clients a été renforcée avec un document d'avant-vente l'Essentiel et un dispositif Facebook renouvelé permettant d'affirmer l'identité de ce contrat sur les réseaux sociaux." (bid, p36)